

Plan d'action Accessibilité Numérique 2025

Site Garance www.garance.com

Définition de l'accessibilité numérique

L'accessibilité numérique vise à rendre les services et contenus en ligne utilisables par tous, y compris les personnes en situation de handicap. Cela inclut notamment la possibilité de naviguer, comprendre et interagir avec les sites web et documents numériques, quels que soient les moyens techniques ou les limitations physiques ou cognitives.

Contexte et état des lieux

En 2024, un audit RGAA 4.1.2 a été réalisé sur le site <https://preprod.garance.com/>.

Cet audit a permis d'identifier 117 problèmes d'accessibilité, dont 26 bloquants, 54 majeurs et 37 mineurs, pour un taux de conformité initial de 37,93 %.

À la suite de cet audit, plusieurs correctifs ont déjà été apportés, notamment sur :

- L'ajout d'intitulés sur les liens sans texte (logo, recherche, boutons membres,),
- L'amélioration de la structure de navigation,
- La correction de certains contrastes et alternatives textuelles,
- La prise en compte de l'accessibilité de certains contenus PDF.
- Le plan d'action 2025 vise à poursuivre et compléter ces efforts .

Gouvernance et organisation

- Désignation d'un référent accessibilité numérique.
- Mise en place d'un comité de pilotage accessibilité (réunions trimestrielles).

- Suivi de l'avancement via un tableau de bord partagé et reporting régulier.

Accessibilité des contenus et documents

- Rendre accessibles les documents PDF essentiels ou proposer une alternative .
- Vérifier et corriger les alternatives textuelles pour toutes les images porteuses d'information.
- Adapter les contenus pour garantir leur compréhension et leur accessibilité

Formation et sensibilisation

- Une formation spécifique à l'accessibilité numérique sera dispensée aux équipes dédiées afin de renforcer leurs compétences et garantir la conformité au RGAA

Intégration de l'accessibilité dans les projets

- Depuis 2024 chez Garance on intègre systématiquement les exigences RGAA dans les cahiers des charges de tous les nouveaux projets numériques.
- Mettre en place des tests d'accessibilité, portant sur les cinq critères principaux (perceptibilité, utilisabilité, compréhension, robustesse, et alternatives textuelles), lors des phases de recette
- Nous suivons les évolutions réglementaires et adaptons en continu nos processus internes

Suivi, contrôle et communication

- Assurer un reporting semestriel sur l'avancement des actions et le taux de conformité.
- Recueillir et traiter les retours utilisateurs sur les difficultés rencontrées.
- Prendre en compte les retours pour ajuster les corrections et priorités.

Échéancier indicatif

Type	Action	Détails	Statut
Nomination	Référent accessibilité	Désignation d'un référent accessibilité interne	Fait
Site Web	Lien accessibilité	Création et affichage d'un lien vers la page accessibilité sur toutes les pages	En cours
Déclaration	Accessibilité RGAA	Publication de la déclaration d'accessibilité selon le modèle officiel	En cours
Schéma pluriannuel	Elaboration	Publication du schéma pluriannuel d'accessibilité numérique de Garance	En cours
Documents	Accessibilité PDF	Correction ou remplacement des PDF bloquants (ex. : page-reclamation.pdf)	En cours
Gouvernance	Pilotage	Mise en place d'un tableau de bord de suivi des critères RGAA et corrections	A produire
Sensibilisation	Ateliers internes	2 sessions de sensibilisation à l'accessibilité par an pour équipes IT, com, produit	Dernier trimestre 2025
Sensibilisation	RSE	Communication interne dédiée à l'accessibilité numérique sur la plateforme sociale de l'entreprise	Fait
Support	Documentation	Rédaction d'un guide interne des bonnes pratiques RGAA à destination des équipes web, com et produit	En cours